

Entente entre Cablodistribution de l'Est Inc. et le Comité Provisoire de la TV communautaire

Un protocole d'entente est intervenu récemment entre "Cablodistribution de l'Est Inc." et le Comité Provisoire de la TV communautaire de Rimouski qui s'est donné comme mandat de promouvoir l'implantation de la télévision communautaire à Rimouski.

Cette entente repose en majeure partie sur la différence existante entre émission locale et communautaire et rappelle la priorité marquée du communautaire sur le local.

On entend par émission communautaire: "toute production préparée et réalisée par et pour les citoyens de la communauté desservie par la cablodistribution, à partir des ressources humaines de la communauté, avec ou sans aide de l'entreprise publique de cablodistribution et o-

rientée vers des objectifs communautaires".

Par contre, l'émission locale se définit comme une émission préparée et réalisée par l'entreprise publique de cablodistribution et se rapportant à des événements de toutes sortes ayant lieu dans le territoire desservi ou son voisinage immédiat.

L'essence même de ce protocole d'entente signé le 21 novembre énonce par ailleurs les dispositions techniques et les équipements mis à la disposition de la TV communautaire par le cablodistributeur rimouskois.

Ainsi, la TV communautaire diffusera sur le canal 2 lequel est réservé prioritairement à l'usage du Comité Provisoire pour la diffusion des émissions communautaires, bien que le cablodistributeur pourra aussi diffuser

ses émissions locales sur réserve de la priorité de ce canal accordé au comité.

Pour la réalisation des

émissions communautaires, Cablodistribution de l'Est Inc. s'est engagée à mettre gratuitement à la disposition

de la population via le Comité Provisoire, tout l'équipement technique requis. Le Comité Provisoire a la priorité d'utilisation des é-

quipements suivants dont une caméra, une unité de montage, une unité d'éclair-

(Suite à la page 2)

A LA RECHERCHE DES SIGNES DU TEMPS

L'homme Jésus

C'est devenu un cliché que de se plaindre de la commercialisation de Noël. Je m'en abstiendrai donc cette année. L'envie ne me manque pas de me joindre au concert des protestations, surtout quand on nous entrecoupe toutes les émissions télévisées de suggestions de cadeaux pour Noël. Mais il me semble que tout a été dit sur ce sujet et qu'il appartient aux consommateurs de réagir. Il s'agit surtout de ne pas imiter le maire Drapeau et de ne se payer que les jeux qu'on peut s'offrir sans endetter toute la famille.

J'aborderai un sujet moins populaire parce que plus religieux. Pour un chrétien, Noël c'est d'abord la naissance de Jésus. Pour les enfants, nous avons entouré cette fête de sentimentalité et de folklore. Nous avons bâti des crèches miniatures; nous avons multiplié les personnages; nous avons humanisé le boeuf et l'âne et fait appel aux petits moutons. Nous avons tellement entouré Jésus que nous avons réduit son mystère. Nous en avons fait le pauvre petit enfant Jésus, grelottant et faible, sur lequel on s'apitoie.

Noël n'est pas une fête de sentiment et de pitié. C'est une fête d'humanité. Nous fêtons la naissance d'un homme. Un homme qui sera important sans être de famille importante; un homme qui aura de l'autorité sans avoir eu de maître; un homme puissant en parole et en acte qui ne refusera pas la mort; un homme qui pourra régner en refusant de dominer; un homme qui va révolutionner le monde en changeant les cœurs, et en restaurant les libertés profondes.

Noël, c'est la fête de cet homme Jésus. Se préparer à fêter Noël, c'est redécouvrir en lui la richesse de notre humanité. En connaissant mieux Jésus, nous ferons des progrès dans la recherche de notre humanisation et nous serons aussi sur le chemin de Dieu. Entre le grand-bon-Dieu et le petit-Jésus-de-la-crèche, Jésus a été réduit et déshumanisé. Noël nous invite à reconnaître l'homme Jésus.

Jean-Yves Thériault.



FRANCINE MORISSETTE
podiatre



Pour traitements des pieds

98 St-Germain Ouest
RIMOUSKI
Tél.: 724-5144



SUPER-ISOLÉE AVEC LE REVÊTEMENT ISOLANT STYROFOAM™

Lorsque vous voyez une maison avec ce symbole à l'extérieur, vous savez que vous pouvez trouver un confort économique à l'intérieur!

Demandez à votre entrepreneur comment le système de super-isolation peut vous faire épargner de \$36 à \$90 par année sur vos factures de chauffage.



DOW CHEMICAL OF CANADA, LIMITED

Marque déposée de The Dow Chemical Company

Le Centurion Enr.

PLACE ST-LAURENT - Rimouski



SYLVIE ET MARCEL

PROFITENT DE L'OCCASION POUR VOUS SOUHAITER DES

FÊTES JOYEUSES.

LE CENTURION PEUT VOUS OFFRIR DE BEAUX ENSEMBLES DE

- BIJOUTERIE
- POTERIE
- DECORATION



Information policière

La motoneige

(Règlement no 7)

A cause du nombre croissant des adeptes du sport de la motoneige et des accidents qui se produisent chaque année, le Gouvernement du Québec établissait, en novembre 1972, le règlement no 7 sur la motoneige.

Les statistiques démontrent en effet que les ac-

cidents impliquant des motoneiges se produisent, en majeure partie, sur des routes, des voies ferrées, des lacs ou des rivières, c'est-à-dire, hors des sentiers de motoneige. Le but du règlement est donc d'amener les motoneigistes à circuler dans les sentiers spécialement aménagés pour

eux, et ainsi de réduire le nombre d'accidents.

QUI PEUT OBTENIR UN PERMIS DE CONDUIRE POUR MOTONEIGE

Pour conduire une motoneige, il faut être détenteur:

A) d'un permis de conduire ou de chauffeur d'automobile, ou;

B) d'un permis de conduire pour motoneige, délivré exclusivement à cette fin.

Dans l'obtention d'un permis de motoneige, il y a différentes classifications et normes à respecter:

Toute personne âgée de:

A) 10 ou 11 ans: avec l'autorisation écrite de son père, de sa mère ou de son tuteur, selon le cas, pour conduire en tout endroit permis, excepté dans un chemin public même pour le traverser en conduisant; cette personne doit cependant circuler sous la surveillance d'un adulte détenant un permis de conduire valide.

B) 12 à 17 ans: avec l'autorisation écrite de son père, de sa mère ou de son tuteur, selon le cas, pour conduire en tout endroit permis, excepté dans un chemin public

même pour le traverser en conduisant.

C) 16 ou 17 ans: même restriction que B, mais peut circuler sur un sentier établi sur un chemin public, s'il a un permis de conducteur ou de chauffeur d'automobile. (Art. 17 du code de route.)

D) 18 ans et plus: peut conduire en tout endroit permis.

CASQUE PROTECTEUR

Tout motoneigiste doit porter, bien en place sur sa tête, un casque protecteur conforme au règlement. Ce casque est non seulement nécessaire pour le conducteur, mais également pour le passager. Cependant, il n'est pas requis pour le passager

qui prend place dans un traîneau tiré par une motoneige.

Dans ma prochaine chronique, je vous entretiendrai sur les interdictions particulières se rattachant à la

motoneige.
Agent Fernand Devost,
Service du Personnel
et des Communications,
Sûreté du Québec,
District Bas St-Laurent,
Rimouski.

SOINS A DOMICILE



DE
L'AMBULANCE
ST-JEAN

Projet Initiative locale
Maurice St-Pierre
"Parrain"

Personnes âgées, malades, handicapés

Ce message vous touche particulièrement

Nos services offerts au public :

- Soins à domicile
- Bains
- Surveillance (personnes âgées, handicapés, malades)
- Exercices thérapeutiques

Pour information : 724-4366

En service du lundi au vendredi
de 8h.15 a.m. à 5h.15 p.m.

Yolande Michaud, coordonnatrice.

JACQUES DUFOUR ENR.

courtier - assurances générales



- FEU
- AUTO
- VOL
- AFFAIRES

420, Boul. Jessop
Rimouski

723-9335

POURQUOI

CHERCHER AILLEURS?

TANDIS QUE LE

FOYER DU MEUBLE ENR.

vous offre

PRIX DU GROS PLUS

10%

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA !

NOUS FAISONS LE SERVICE SUR TOUS LES APPAREILS.

GILLES BRIE, PROP.

499 Lausanne, Rimouski, 723-2664

Entente...

(Suite de la page 1)

rage, des microphones et des bandes couleurs.

Cablodistribution de l'Est Inc. assume les coûts de réparation suivant le cas au des bris techniques endommageraient ces équipements de production et de diffusion.

D'autre part, Cablodistribution de l'Est Inc. mettra à la disposition du Comité Provisoire un certain montant d'argent qui permettra de couvrir une partie des déboursés prévus dans le budget du comité provisoire.

L'apport financier de ce dernier semble maintenant assuré car selon lui, des organismes ont été approchés (Ministère des Communications, Caisse Pop, etc.) lesquels ont manifesté leur appui. Pour ce qui est du financement permanent de la TV communautaire, ce à quoi le Comité Provisoire va s'attaquer prochainement, on évalue le budget minimum de fonctionnement s'établira à \$25,000, moyennant une aide financière d'organismes du milieu pour couvrir les frais de location d'un local, de fourniture de bureau, d'imprimerie et de matériel technique.

Somme toute, à la lumière de ce protocole et selon une série de huit rencontres publiques tenues à Rimouski, les membres du Comité Provisoire de la TV communautaire considèrent que le tout est en bonne voie de réalisation et comptent beaucoup sur la participation des gens dont dépend effectivement l'implantation d'une TV communautaire dans le milieu.

(E. W.)

Vente avant Noël

ESCOMPTE DE 10% à 20%

AUX VARIETES DES TISSUS

243 Rouleau
Rimouski
723-9414

Mettez l'impôt à la diète!

Faites-lui suivre notre RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE

En souscrivant 20% de votre salaire ou un maximum de \$4,000.00, votre rapport d'impôt amincira de 25% à 50% du montant investi.

selon votre revenu annuel

VOYEZ NOS SPECIALISTES DE L'AMAIGRISSEMENT D'IMPOT



Raymond Picard
724-6379



Daniel Brisson
723-3443



Berthier Bossé
724-7503



Marcel Moyen
723-7044

GILLES GENDREAU Directeur du recrutement
Bureau: 723-2327 Résidence: 723-1652



Caisse d'entraide économique

125 Evêché O. Rimouski, 723-2327

A LA PLACE

Dopmandie

UN RENDEZ-VOUS!

SALLE DE DANSE Ouvert du mercredi au dimanche inclus.
En vedette : LES KIROUACS

Informations

723-1616

Rue St-Germain
Rimouski-Est

EN VEDETTE

AU PIANO BAR

manoir Dopmandie

GLEEN O'NIL



Votre fonds de pension, comment le léguer ?

A la suite de la réforme fiscale, on s'est posé plusieurs questions sur la valeur de nos fonds de pension. Les nouvelles lois nous permettent d'augmenter nos contributions et de profiter d'ex-

emptions d'impôt plus importantes. Bravo! Un grand nombre de gens semblent désireux de profiter des largesses de la nouvelle loi.

Comment seront traités, à notre décès, les sommes que

nous accumulons ainsi dans nos caisses de retraite et dans nos plans enregistrés d'épargne-retraite?

Il y a ici deux points d'intérêt fiscal qu'il ne faut pas confondre:

a) L'exemption de droits successoraux;
b) L'exemption d'impôt sur le revenu, au décès.

DROITS SUCCESSORAUX

Si le produit d'un fonds de pension ou d'un plan enregistré d'épargne-retraite est légué en ligne directe, il est exempté des droits successoraux en vertu de l'article 19 (1) (Bill 40, 1969) de la loi des droits sur les successions du Québec. Cet article a été maintenu dans la loi amendée de 1972. Le fonds de retraite doit être légué en ligne directe. C'est la seule exigence de cette loi. On ne dit pas comment il doit être légué. Ca ne fait aucune différence que le testament soit simple ou compliqué, en propriété absolue au conjoint survivant ou en fiducie accordant l'usufruit au conjoint et la nue-propriété aux enfants. Voilà ce qui en est pour les droits successoraux. Pour une fois, nous sommes favorisés au Québec par une exemption qui n'existe pas pour les résidents des autres provinces.

IMPOT SUR LE REVENU

L'impôt sur le revenu au décès, c'est un tout autre problème.

Selon l'ancienne loi de l'impôt sur le revenu, il y avait une taxe uniforme de 15% au fédéral et 8% au Québec qui devait être payée au décès sur les fonds accumulés dans un régime enregistré d'épargne-retraite.

On considérait que le plan était alors comme terminé. Cette taxe uniforme venait compenser l'exemption d'impôt dont on avait profité sur les primes et les intérêts gagnés. C'était quand même un traitement de faveur.

Pour les fonds de pension employeur-employé, on pouvait utiliser l'article 36 au décès. On établissait le taux moyen d'impôt payé sur les revenus des trois dernières années. Ce taux moyen était ensuite appliqué au montant retiré. Au niveau d'un revenu annuel moyen de \$10,000., ça produisait une taxe qui pouvait varier entre 10% et 15%. C'était également un traitement de faveur qui accompagnait la fin du plan de pension.

LE TRANSFERT D'UN REGIME ENREGISTRE

En 1971, le gouvernement fédéral nous a indiqué dans un "Bulletin d'Information", les possibilités d'un transfert d'un fonds enregistré d'un rentier à un autre, selon l'article 11(1)u. C'était une idée ignorée jusque-là. Peu de gens ont pu comprendre le verbiage complexe de l'article 11(1)u dans ce sens, même après les indications gouvernementales.

Avec les nouvelles lois de l'impôt sur le revenu, les traitements de faveur, représentés par les taxes uniformes de 15% et 8% et par l'article 36, sont disparus. Transitoirement, l'article 36 peut encore s'appliquer; mais n'entrons pas là-de-

dans. Si je décédais en septembre 1976, on devrait inclure dans mon revenu, pour l'année de mon décès, les valeurs accumulées dans mon fonds de pension et dans mon régime enregistré d'épargne-

retraite.

Si j'ai gagné \$10,000. du 1er janvier 1976 jusqu'à mon décès, si j'ai \$25,000. d'accumulé à mon crédit dans mon fonds de pension et

(Suite à la page 9)



HYDRO-QUEBEC

REGION
MANICOUAGAN

Apprenti-manoeuvre à l'opération des postes et centrales

Fonctions

Exécute les manoeuvres requises, en alternant dans divers postes et centrales, selon les politiques de l'exploitation locale, en vue de contrôler, par l'entremise de l'appareillage de poste, la transmission et la distribution de l'électricité.

Quarts en rotation.

Exigences

Un secondaire V (maths 522 Physique 552) avec de préférence option en électricité.

Lieu de travail

Doit être prêt à aller travailler n'importe où dans la province.

Salaire

Selon la Convention collective de travail.

Les personnes intéressées doivent communiquer, par téléphone, (418) 296-5581 (poste 241) au plus tard le 12 décembre 1975 et demander: M. Danny Sergerie.



PIFOFR*

La façon la plus intelligente de poursuivre vos études.

Avec le programme PIFOFR, vous pouvez obtenir un baccalauréat en génie, sciences, arts ou administration à un de nos collèges militaires.

Vous pouvez aussi choisir entre 40 disciplines différentes à l'université canadienne de votre choix, frais payés. Vous recevez même un salaire à l'année longue. N'est-ce pas là une façon intelligente d'obtenir un diplôme?

Pour profiter du programme PIFOFR, il suffit normalement d'un engagement de quatre ans dans les Forces armées, après vos études.

À ce moment-là, vous entrez de plein-pied dans une carrière professionnelle qui vous mène aussi loin que vous le voulez. Votre vie est riche, pleine et plus excitante que le neuf à cinq de la plupart des gens.

*Programme d'Instruction pour la Formation des Officiers de la Force Régulière.



**LES FORCES
ARMÉES
CANADIENNES**

**SI LA VIE
VOUS INTÉRESSE**

J'aimerais avoir plus de renseignements sur le programme PIFOFR.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

Centre de recrutement des Forces canadiennes
148 rue St-Barnabé, Rimouski, P.Q. Tél. 723-5271

Hôtel Dieu de St-Joseph

RECHERCHE GERANT DE BUANDERIE

POUR HOPITAL GENERAL
DE 203 LITS

QUALIFICATIONS :

- 12e année demandée
- Expérience dans le domaine de buanderie ainsi que dans le domaine administratif.

Les intéressés sont priés de communiquer à frais virés au numéro de téléphone suivant :

**(506) 753-3301
LOCAL 276**

et demander :

**M. Pierre L. Sirois,
Directeur du personnel,
Hôtel Dieu St-Joseph,
Campbellton, N.B.**

Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent

Offre d'emploi

Commis I (Education des adultes) Temporaire

NATURE DU TRAVAIL

Sous surveillance générale, le commis classe I accomplit un ensemble de travaux cléricaux selon des méthodes et procédures de nature relativement complexe.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES

Sous la responsabilité des conseillers ou d'un des membres de l'équipe.

1. Aide au travail de l'équipe de l'éducation des adultes.
2. Correspondance générale.
3. Présente la correspondance et recueille les appels téléphoniques.
4. Localise, extrait et fournit, lorsque possible, de l'information aux adultes.
5. Tient les dossier d'équivalences des élèves.
6. Prépare et tient à jour les dossiers de chacun des clients.
7. Prend des dictées, des notes sténographiques, photocopie, polycopie et dactylographie selon les règles, certains textes de même que divers rapports et documents.
8. Cédule les rendez-vous et l'emploi du temps des deux (2) conseillers.
9. Reçoit et achemine les clients à la personne appropriée.
10. Réquisitionne, après inventaire, le matériel de bureau nécessaire pour l'année.
11. Fait l'inventaire des tests psychométriques et voit à faire les commandes nécessaires.
12. Administre et corrige des examens psychométriques.
13. A des périodes indéterminées de l'année, calcul des moyennes et divers autres travaux s'y rattachant.
14. Monte et tient à jour une bibliothèque pour les étudiants-adultes.
15. En l'absence des conseillers, voit au bon fonctionnement du service.
16. Accomplit toute autre tâche pertinente à cette fonction.
17. Lorsque le travail des conseillers d'orientation du service d'accueil n'est pas impératif, leur secrétaire peut à l'occasion offrir ses services à une autre secrétaire à l'emploi de l'éducation des adultes et vice-versa.

QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir complété un secondaire V avec option appropriée ou diplôme ou attestation d'études reconnue par l'autorité compétente.

SUPERIEUR IMMEDIAT : Le responsable S.E.A.P.A.C.

LIEU D'EMPLOI : Centre de formation professionnelle.

SALAIRE : Selon la convention collective : \$5213. — \$7418. 32.5 heures de travail.

Toute personne intéressée par cette offre d'emploi est priée d'apporter leur curriculum vitae avant le 16 décembre 1975 à :

**SERVICE DU PERSONNEL
C.S.R. DU BAS ST-LAURENT
320 est, St-Germain,
Rimouski.
CONCOURS : PE-OE-75-41**



Foyer d'orientation biblique

Nouvelle terre

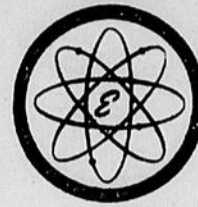
Pasteur Eugène McNutt.

QUESTION: Comment pourriez-vous dire que cette terre sera détruite quand Dieu a dit qu'elle subsistera pour toujours? "Une génération s'en va, une autre vient, et la terre subsiste toujours".
REPOSE: Cher lecteur: Oui, j'ai dit que cette présente terre sera un jour complètement détruite, ané-

antie. La Bible enseigne aussi que même le soleil sera aussi détruit et ceci avant la destruction de la terre. Selon le contexte où vous tirez votre verset (Ecclésiaste

1: 1-11) ceci ne veut pas dire que cette terre demeurera éternellement comme vous le croyez. L'auteur veut dire plutôt que rien est permanent, "une génération s'en va, une autre vient", et pendant tout cela la terre reste la même. Tout demeure pareille. L'auteur donne comme un autre exemple le soleil: "Le soleil se lève, le soleil se couche; il soupire après le lieu d'où il se lève de nouveau...il n'y a rien de nouveau sous le soleil".

préposition à n'est pas et nous concluons que cette terre sera un jour détruite. Et la Bible avait dit: "Puis je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre; car le premier (Suite à la page 11)



Tél. 723-8607

Jean Watts

ELECTRONICIEN

Radios — TV couleur — Stéréos
Enregistreuses à cassettes

Réparation de toutes marques
plus de 20 ans de métier à votre service
174 rue Ste-Anne (près de l'Hôpital) Rimouski

Souper Lacordaire à Luceville



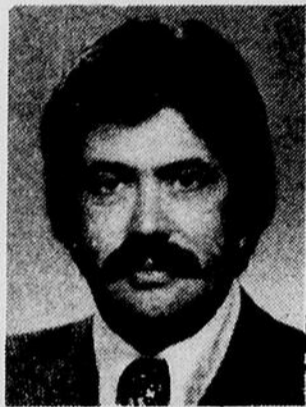
Pour clôturer la Semaine de Sobriété, le cercle de Luceville—Ste-Luce organisait, dimanche le 16 Novembre, un souper de fraternité, qui a réuni 40 de ses membres à la Salle d'accueil de Luceville.

Comme invités d'honneur, M. J.M. Camberland, Curé de Ste-Luce, et M. et Mme Emile Thibault de Rimouski, qui nous ont parlé de Sobriété en termes éloquentes, ainsi que M. Edmond Desrosiers ex-président diocésain.

La présentation des conférenciers et Mme Albert Pelletier, nouvelle présidente du cercle, fut faite par Mme Joseph Bouchard responsable à l'accueil.

A voir les sourires sur toutes les lèvres on pouvait dire: Gens sobres, gens heureux.

NOMINATION



Monsieur André Décarie, directeur général de CJBR RADIO LTEE, a le plaisir de vous faire part de la nomination de Monsieur Léon Le Breton à titre de directeur des émissions de CJBR MA et MF.

PREVOYANCE,
n.f. "Faculté de voir d'avance. Action en conséquence: la prudence est une prévoyance raisonnée." (Larousse). Nous incarnons cette définition du dictionnaire en la transportant en termes de régime d'assurance adapté à vos besoins et à votre protection.

les assurances brisson inc.
COURTIERS D'ASSURANCES AGRES
140 Ouest, St-Germain
C. P. 69, Rimouski, Qué. — Tél.: 724-4127

QUI DIT MIEUX POUR NOEL !

- LOT DE MOBILIERS DE SALON** **33 1/3% d'escompte**
- MOBILIERS DE CHAMBRE** **33 1/3% d'escompte**
- LOT DE MOBILIERS DE CUISINE** **33 1/3% d'escompte**
- LOT DE FAUTEUILS berçants et inclinables** **33 1/3% d'escompte**
- LOT de SOMMIER-CAISSES et MATELAS** **33 1/3% d'escompte**
- LOT de TELEVISIONS** couleurs — noir et blanc **prix imbattables**

TOUJOURS NOTRE INCROYABLE PRIX DE

\$750.00

POUR MEUBLER 3 APPARTEMENTS
DE STYLE COLONIAL

GAMME COMPLETE
Des fameux appareils électro-ménagers

"WHIRLPOOL" **prix incomparables**

Financement disponible
Plan mise de côté

Les Meubles de Rimouski Inc.
470 ST-GERMAIN EST — TEL. 724-7399
RIMOUSKI-EST

MOTS CROISES VALMONT avec DUFUR

PROBLEME NO 51

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

- Première femme. - En les.
- 7- Autre orthogr. de alaise.
- Insuit en erreur.
- 8- Pron. Pers. - Dém. - Clair.
- 9- Remâcheront leur ali-
- ment.
- 10- Action d'extirper, d'arracher.
- 11- Calme, quiétude. - Art. simpl.
- 12- Située. - Met en terre.

HORIZONTALLEMENT

- 1- Membres d'une société.
- 2- Tenter. - Façons de marcher.
- 3- Sel de l'acide nitrique. Epoux.
- 4- Négation. - Prénom fém. - Poissons rouges.
- 5- Dieu de l'amour. Deuxième note. - 9 (angl.)
- 6- Partie aval d'une vallée envahie par la mer. - Contraire de cela.
- 7- Deux. - Personnes capables de commettre un crime.
- 8- Qualité de ce qui émeut. - Enlevée.
- 9- Secs. - Négation.
- 10- Symb. chim. de l'argent. - Du verbe boire. - Recouvert de tôle.
- 11- Qui existe effectivement. - Négation.

- 12- Choisie. - Contenant avec une anse.

VERTICALEMENT

- 1- Son de plusieurs cloches. - Manière de faire une chose.
- 2- Espèce de saule. - Reproduire une image.
- 3- Démonstratif. - Métal précieux. - Deux voyelles.
- 4- Qu'on ne peut résister.
- 5- Douze mois. - Rendu acide.
- 6- Chercher avec les mains.

SOLUTION NO 50

1	V	I	V	A	C	I	T	E	M	O	T		
2	A	N	O	N	A	L	I	S	P	I			
3	L	A	T	I	N	E	O	L	E	S			
4	E	T	E	S	T	E	N	I	O	S			
5	O	T	N	O	U	K	I	C	E				
6	R	E	P	R	E	N	D	S	U	R			
7	N	O	U	S	I	N	I	K	A				
8	I	D	E	M	A	T	E	R	I	N			
9	A	V	I	S	M	E	T	E	D				
10	E	N	T	E	M	U	E						
11	M	I	S	E	P	I	E	T	A	E			
12	L	Z	S	S	S	E	R	A	I	S			



Avant de partir n'oubliez pas de donner de votre sang à la

DONNEZ DU SANG REGULIEREMENT

Louez ou achetez une dactylô ou additionneuse chez GILBERT. Voyez à la même occasion le plus grand choix de clavigraphes portatifs de marques réputées.

Imprimerie Gilbert Ltée
6 est Evêché - 723-2121

CHEZ JEANNE ET FLO. MOTEL
A quelques rues de l'océan, cuisine complète, air conditionné, clientèle exclusivement française. Transport gratuit de l'aéroport. Tour Disney World en français.

Adresse: 905-80 Th Street, Miami Beach, Florida 33141
Tél.: code (305) 861-5875
L 137 T 47096

A VENDRE



Bungalows neufs 25 1/2 x 40, chauffage électrique, façade de briques. Eligibles à la ristourne fédérale. A voir au plus tôt! Rue Alexandre-Chauveau.



Bungalow de construction récente, façade en briques, armoires en orme, chauffage électrique, terrain boisé. 200 DES SAPINS, SACRE-COEUR.



Joli bungalow de 27 x 47, 3 chambres, sous-sol semi-aménagé, terrain paysagé. A visiter! 659 LOUIS-DAVID, SACRE-COEUR.



Très joli bungalow de style colonial, construit en 1974, portepatio, entrée indépendante au sous-sol, tapis mur à mur. A visiter sans faute! 580 PLACE DES LILAS



Cottage de 5 chambres, 2 étages, 40 x 40, construit sur terrain de 90x145 très bien aménagé. Entrée indépendante au sous-sol. 461 CATHEDRALE.

BEAUX TERRAINS RESIDENTIELS AVEC SERVICES D'EAU ET D'EGOUTS, SITUES A ST-PIE X ET PRETS A CONSTRUIRE. RUE EUDORE COUTURE ET PLACE MGR LANGIS.



Duplex de construction récente en briques, chauffage électrique, terrain paysagé. Location avec baux, rentable. 398-400, 2E RUE OUEST.



Beau duplex de construction récente, 3 chambres, chauffage électrique, terrain paysagé, hypothèque de 9 1/2% à taux fixe, prix très intéressant. 394-396 2E RUE, ST-ROBERT.



Très joli cottage, genre "split level", 4 chambres, salle familiale, salon, construit sur un terrain de 140'x130'. Excellente opportunité. Une visite s'impose! 349 DOLLARD SUD.



Immeuble à 2 logements, dont un de 4 chambres, tapis inclus, finition en gyproc, terrain de 100'x90', situé au centre-ville. 311 LOUIS-PANET.



Superbe et vaste cottage en briques, situé en plein coeur de Rimouski, à proximité de l'hôpital. Convierait parfaitement pour clinique, bureau médical ou para-médical. Terrain joliment paysagé. A visiter pour voir toutes les possibilités. 115 ROULEAU.



Beau bungalow, 3 chambres, chauffage électrique, abri-auto, sous-sol partiellement aménagé, en excellente condition. 357 L'ACHANCE.

"Si ça t' plaît, appelle-moi donc!"



Gilles Prôux
723-1505



Thérèse G. Carrier
723-7466



J. Bertrand Beaulieu
723-8705



Marcel St-Pierre
724-4742

- Evaluation
- Prêts hypothécaires
- Achat-vente d'immeubles
- Administration et gestion

La Compagnie d'Administration et de Gestion
140 St-Germain O. Rimouski
COURTIER
RIMOUSKI — MATANE — SEPT-ILES

CAG INC.
724-6325



CHEZ G

C'EST UNE A

RIMOUSKI

MATANE

MONT-JOLI

AMQUI

**RAISINS
JAFFA**

"Schwartz"

Cello 2 livres

1.29

**DATTES
JAFFA**

"Schwartz"

Boîte 14 onces

.79

TIRAGE G.P. VALEUR DE \$1,500.
1er PRIX : UNE MOTONEIGE
3 AUTRES PRIX DE \$200.00 EN ARGENT

CUISSES de POULET



LA LIVRE

CONGELEES
Boîte 10 livres

.79

POITRINES DE POULET



BOITE 10 LIVRES

CONGELEES

1.19
La livre

ROTI DE PORC
dans la fesse
Un bout ou l'autre
La livre **1.29**

PORC EN CUBES
La livre **1.39**

BACON TRANCHE
Extra maigre
"Rose-Marie"
La livre **1.49**

FILET D'AIGLEFIN
Congelé, "Club
des Millionnaires"
Bte 1 lb **1.19**

SALADE DE CHOUX
"Coorsh"
Bocal 32 oz **.79**

BOEUF EN CUBES
La livre **1.59**

JAMBON LEGRADE
Genre Picnic
Moins de 6 lb
La livre **1.15**

JAMBON CUIT
pour sandwich
"Legrade"
La livre **2.59**

SALADE "COORSH"
Roul. 10 oz **.79**

Smoket meat 'Coorsh'
Cello 4 envel.
de 2 oz **1.19**

PORC HACHE 1ère qualité

MAIGRE POUR TOURTIERES



LA LIVRE

1.19

FESSE DE PORC

COMPLETE OU DEMI



La livre

1.19

EN PRIMEUR CHEZ G.P. "DINDE DE NOËL"
LA SEMAINE PROCHAINE

G.P. ON NE GÈLE PAS LES PRIX ! AU CONTRAIRE, AVALANCHE DE BAS PRIX MAGIQUES. VENEZ LE CONSTATER.

THE "Salada" Prior Park Emp. 100 sachets	SOUPE "Lipton" poulet et nouilles Bte 5 env. 2 oz	NOIX DE GRENOBLE écalées Krispy Kernels Cello 6 onces	FECULE DE MAIS (Corn Starch) Boîte 1 livre	BISCUITS "Dare" en sacs Choix 15 variétés	ESSUIE- TOUT "Viva" Pqt 2 rouleaux	JAVEL EAU DE "Chanteclerc" Gallon 128 onces
.95	.79	.69	.31	.79	.95	.69

SUPER SPECIAL
"CRISCO"



1.79

Boîte 3 livres

KETCHUP
"HEINZ"



Bouteille 25 onces

.87

MAYONNAISE "HELLMAN"	Format 24 oz	1.15
BONBONS "VIAU" assortis	Cello	.59
TOAST MELBA "GRISSOL"	Bte 100's	.77
MARINADES "HEINZ" Bread and Butter Bocal 24 oz		.79
GARNITURE tartes au citron "SHIRRIFF"	Format 7½ oz	.43
CHOCOLAT CHAUD "SALADA"	Boîte 6 sachets 1 oz	.59
FARCE VOLAILLE CROUTETTES "KELLOGG"	Bte 7 oz	.63
CREME A FOUETTER "DREAM WHIP"	Bte 4 oz	.69
PAPIER ALUMINIUM "ALCAN"	18" x 25'	.95
NOURRITURE POUR BEBES "HEINZ"	Jarre 5 oz	.19
CEREALES ASS POUR BEBES "HEINZ"	Bte 8 oz	.49
PATE A DENTS "CLOSE-UP"	100 ml	.99
PAPIER DE TOILETTE "COTTONNELLE"	Pqt 4 rouleaux	.98
DETERSIF EN POUDRE "ALL" pour lessiveuse automatique	Bte 4 lb 11 oz	2.29
DETERGENT LIQUIDE "SUNLIGHT"	Format 32 oz	.93

LIQUEURS
COKE-SPRITE-FANTA



Bouteille 26 onces

4 pour **1.00**

HUILE
"MAZOLA"



Bouteille 32 onces

1.39

CELERI CROQUANT

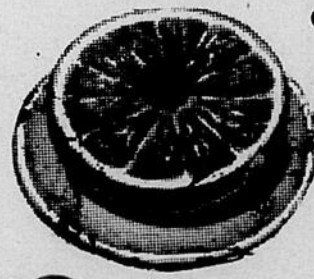


PRODUIT DE CALIFORNIE
CANADA NO 1
GROSSEUR 24

.59

SEULEMENT

PAMPLEMOUSSES
A CHAIR BLANCHE



IMPORTES DE FLORIDE
Grosneur 48's

8 POUR **.79**

CHAMPIGNONS FRAIS
RECOLTE DU QUEBEC
BOITE 8 ONCES



.59

Tangerines du Mexique
GROSSEUR 176's - LA DOUZ. **.49**

Télévision communautaire

A mi-chemin dans la réalisation de son mandat, le comité provisoire présentait la semaine dernière un premier bilan du travail accompli et son plan de travail pour les trois (3) prochains mois.

A) La sensibilisation du milieu

1ère étape: 8 rencontres publiques

Cette première étape a consisté en une série de huit (8) rencontres publiques avec la population rimouskoise. Ces rencontres nous ont permis de rencontrer et de sensibiliser environ 250 personnes parmi lesquelles étaient représentés environ 50 organismes du milieu. Si l'enthousiasme est grand, il n'en demeure pas moins que nous devons nous battre contre 25 années de télévision passive et que la plupart ne se reconnaissent pas eux-mêmes dans la T.V. Communautaire: "Vous, de la T.V.C., qu'allez-vous faire pour la financer?", etc.

Bref, il ne suffit pas de dire, la T.V.C., c'est à vous autres pour que tout le

monde se décide à réaliser quelque chose, d'autant plus que ceux qui ont le goût d'en faire ne se sentent pas capables parce que la télévision a toujours été dans les mains de professionnels. Ce n'est pas le cas pour la T.V.C. et progressivement, nous allons modifier cette mentalité.

2e étape: Deux (2) permanents

Pour inciter les individus et groupes déjà sensibilisés à produire une émission et pour leur fournir un support technique, pour continuer également à rencontrer d'autres groupes non sensibilisés, le comité provisoire a procédé à l'engagement de deux (2) permanents pour la durée de son mandat. C'est principalement pour leur connaissance du milieu rimouskois et leur expérience du travail de groupe ou leur expérience en vidéo que nous avons engagé Mme Monique Vézina Parent et M. Alain St-Pierre.

Ils sont en fonction depuis le 24 novembre. On peut dorénavant les rejoindre en

communiquant au local de la permanence, 724-1431, 300 des Ursulines.

3e étape: Trois (3) projets importants

Cette permanence nous permet d'annoncer aujourd'hui trois (3) activités majeures pour les prochains mois.

1°— Une semaine expérimentale d'exploration d'émissions communautaires en février. Cette semaine présentera aux usagers du câble une variété de productions réalisées par des citoyens où toutes les possibilités de la T.V.C. seront expérimentées (bi-directionnel, en direct-participation de l'auditeur et rétro-action).

2°— Un concours d'identification visuelle dont les règles seront connues prochainement et les résultats dévoilés dans le cadre de la semaine de la T.V.C. en février.

Contrairement au thème bien connu de Téli 3 qui dit "ouvre l'oeil", le mot d'ordre pour ce concours sera "retrouve tes manches".

3°— La préparation d'un guide de l'usager qui présentera les buts de la T.V.C. et le fonctionnement concret d'une production vidéo.

B) Les démarches administratives

1°— Signature d'un protocole d'entente, le 21 novembre 75, entre Câblodistribution de l'Est Inc. et le Comité provisoire.

Ce protocole trace la voie des collaborations qui existeront dans l'avenir entre les deux (2) groupes.

a) Il rappelle la priorité du communautaire sur le local; b) il lève l'ambiguïté qui

existe actuellement entre local et communautaire en obligeant les deux (2) parties à identifier leurs productions;

c) il garantit à la T.V.C. l'accès au matériel de production et de montage;

d) il assure à la T.V.C. une aide financière.

2°— Le financement

a) Le financement du Comité provisoire et de ses permanents semble maintenant assuré.

Les organismes suivants ont

été approchés formellement:

- Ministère des Communications;
- Câblodistribution de l'Est Inc.;
- Les Caisses Populaires

(Suite à la page 11)



St-Pie X, 15, 13ième rue ouest.



Ste-Agnès, 148 rue Martin.



St-Pie X, 46, 4ième rue est.



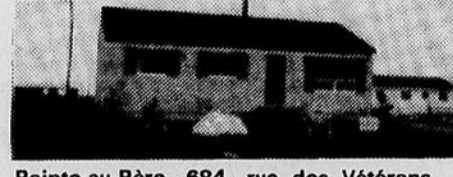
Ste-Agnès, 282 rue St-Pierre



476 rue Godbout (demi-duplex)



Ste-Agnès, 357 rue Lachance.



Pointe-au-Père, 684, rue des Vétérans.



Ste-Agnès, 324 rue Sasseville.



164, 166 rue Langevin.

A LOUER: Un logement de 3 1/2, semi-meublé, au 460 Père Rouillard. Après 5 heures, 724-7856.
A VENDRE: Un terrain de 30,000 p.c., situé boul. du Sommet est.

Représentants:

Dominique Michaud, 723-4138
J. Noel Ouellet, 723-2533
Léonard Gagnon, 723-2413
La Grande Place, suite 221, Rimouski

Léonard Gagnon

Courtier

724-7550

A VENDRE

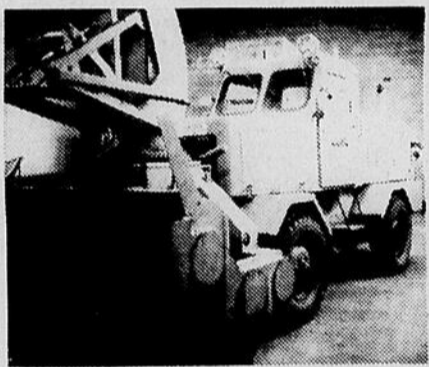
Tél.

723-7913

ou

723-7302

10 est, 6e rue
Rimouski



A LOUER

LOCAUX COMMERCIAUX & BUREAUX CENTRE VILLE LIBRE IMMEDIATEMENT

Ces locaux peuvent être aménagés et divisés selon vos goûts.

Plusieurs milles pieds carrés disponibles à des prix concurrentiels et situés à des endroits répondant à vos besoins.

1 1/2 MEUBLE

4 1/2 NON MEUBLE

2 1/2 SEMI-MEUBLE

5 1/2 NON-MEUBLE

3 1/2 NON-MEUBLE

CHAMBRES à LOUER

DU LUNDI AU VENDREDI, 9 h. à 5 h.
BUREAUX 724-4106

N'HESITEZ PAS A CONSULTER L'UN DE NOS REPRESENTANTS.



TRUST
GÉNÉRAL

courtier
rimouski
724-4106

A VENDRE

RESIDENCE Rue Notre-Dame Est — quartier résidentiel — à proximité de l'UQAR — bungalow de 9 pièces dont 4 au sous-sol — construit sur un terrain de 10,500 pieds carrés aménagé — chauffage à l'eau chaude (3 zones) — finition extérieure en brique et pierres — finition intérieure en plâtre, gyproc et bois — foyer naturel — tapis et fixtures inclus dans la vente — excellent site.

RESIDENCE St-Anaclet — Via Boulevard du Sommet — cottage construit en 1972 — sur un terrain de 42,500 pieds carrés — 9 pièces dont 2 au sous-sol — 2 salles de bain — finition extérieure en brique et stucco — chauffage à l'électricité — Cascade 60 — puits avec pompe à turbines et fosse septique — piscine béton soufflé 16' x 40' entourée d'une clôture de 5' de haut — excellent site.

RESIDENCE Rue St-Laurent Ouest — cottage de 8 pièces — construit en 1950 — sur un terrain de 7,845 pieds carrés — finition intérieure en gyproc — chauffage à l'électricité — finition extérieure en bardeaux d'amiante — terrain aménagé — excellente occasion.

RESIDENCE Municipalité de Pointe-au-Père (Rue Le Conte) — nouveau développement résidentiel — bungalow neuf 40' x 24' — comprenant 5 pièces — sous-sol isolé — chauffage électrique — terrain de 6,000 pieds carrés — hypothèque à 10 3/4%.

N'HESITEZ PAS A CONSULTER L'UN DE NOS REPRESENTANTS

J.A. BEAULIEU
723-2176

JEANNINE P. BOUCHER
723-3891

HENRI-PAUL COTE
739-4317

G.O. MORISSETTE
723-3103



TRUST
GÉNÉRAL

courtier
rimouski
724-4106

Votre fonds de pension... (Suite de la page 3)

\$15,000. dans mon plan enregistré, on devra rapporter un revenu de \$50,000. pour l'année de mon décès et payer un impôt sur le revenu d'environ \$24,000., ce qui donne un pourcentage d'impôt de 48%. Après cela, je mérite bien une petite exemption de droits.

On pourra cependant éviter de payer un impôt aussi lourd, si on peut transférer le produit de mes fonds de retraite dans un plan enre-

gistré en faveur d'un ou de plusieurs héritiers.

Les articles 576 de "la loi de l'impôt" du Québec et 146(16) de la loi fédérale prévoient qu'on peut modifier un fonds de pension, "pour transférer les fonds du régime d'un rentier à une autre personne semblable". Il est clair que le transfert doit être fait en faveur d'une personne qui peut avoir le droit de se constituer une rente de retraite. Une com-

pagnie, qui est une personne légale, n'a pas le droit de se créer un fonds de retraite. Une fiducie, une succession, non plus.

Mon épouse pourrait donc, à mon décès, prendre le \$40,000. de mes deux fonds de retraite et le transférer dans un fonds enregistré pour elle-même. Elle pourrait avec cela se créer une rente viagère immédiate d'environ \$250.00 par mois. Ca lui fera un revenu imposable annuel de \$3,000. aussi longtemps qu'elle le recevra.

Remarquez qu'on peut invoquer le même privilège de transfert, selon des dispositions d'étalement sur les années futures.

LES OBSTACLES AU TRANSFERT

Pour pouvoir profiter de ce privilège de transfert du fonds de pension, il ne faut pas que le testament vienne y mettre obstacle. C'est le point principal que nous voulons faire dans cet article.

L'exécuteur testamentaire n'est que le mandataire des héritiers. Il n'y aurait pas de problème à remettre le fonds de pension à l'exécuteur testamentaire pour qu'il le transfère aux héritiers pourvu qu'on ne le mette pas dans une situation où il devra forcément utiliser le fonds pour payer des dettes ou régler d'autres obligations de la succession. On devra prévoir assez de liquide autrement.

Il nous semblerait plus dangereux de laisser le produit du fonds de pension entre les mains d'un fiduciaire qui aura charge de donner les revenus de tous les biens au conjoint et de conserver la nue-propriété pour les enfants. Nous savons qu'une rente viagère mange à la fois le capital constitutif et les intérêts que le capital rapporte. Cela ne correspond pas à l'idée de l'usufruit qui, en principe, doit laisser le capital intact. Transférer le fonds de pension au conjoint survivant, en vue de lui constituer une rente viagère, poserait donc un problème de conscience et un problème légal au fiduciaire.

Nous ne croyons pas que le gouvernement, même s'il fait preuve d'une belle ouverture d'esprit vis-à-vis les fonds de retraite, permettrait à un fiduciaire de transférer un fonds de pension à une veuve usufruitière, à moins que le testament n'ait prévu de très larges provisions d'empiètement sur le capital.

Par ailleurs, il ne serait guère utile d'avoir recours à l'aide d'un fiduciaire et de lui payer des honoraires pour s'occuper d'un capital pour lequel on a déjà prévu une administration experte.

REGLES A SUIVRE

On devrait donc développer les politiques suivantes:

1° Dans un régime enregistré d'épargne-retraite, on devrait toujours nommer un bénéficiaire pour recevoir, en cas de décès, les sommes accumulées. Une excellente formule pourrait être "A mon épouse, Rita Morin, à moins de dispositions testamentaires à effet contraire". Cette formule aurait pour effet d'éviter tout embarras sur la révocation d'un bénéficiaire privilégié;

2° Ceux qui participent à un fonds de pension employeur-employé devraient également se préoccuper d'y désigner un bénéficiaire. Habituellement, les règlements du fonds de pension prévoient cette désignation. Pourquoi les employés ne s'en préoccupent-ils pas? On le fait bien pour son assurance groupe;

3° Dans tous les testaments fiduciaires, surtout si on n'a pas désigné un bénéficiaire à son fonds de pension, il serait prudent d'inclure une clause spéciale pour faire un legs particulier de son fonds de pension ou de son régime enregistré d'épargne-retraite;

4° Evitons de diviser le fonds de pension en d'innombrables parcelles, comme le cas suivant: "Je lègue mon fonds de pension, en parts égales, entre mes 18 enfants, mes 75 petits-enfants et mes 125 arrière-petits-enfants";

5° Enfin, quand le bénéficiaire désigné de son fonds de retraite décède, il faut reviser la désignation de bénéficiaire.

Mieux vaut prévenir que guérir.

AVIS

M. William Van Aelst de Fermont ne se tient plus responsable des dettes contractées par son épouse, Mme William Van Aelst (née Jeannine Nadeau).

Signé:
William Aelst

MESDAMES

POUR LE NETTOYAGE DE VOS MOBILIERS DE SALON, TAPIS ET INTERIEUR D'AUTOMOBILE



CONSULTEZ UN EXPERT

ADALBERT AUDET

POUR RENDEZ-VOUS
723-8157 de 12h. à 13h. et la soir après 18h.

AVIS

Pour vos toitures d'asphalte et gravier

CONSULTEZ

Fournier & Frère Enr.

Construction et Réparations
ENTREPRENEUR GENERAL

La saison hivernale est le temps le plus dur de l'année, par conséquent il faut prendre les précautions nécessaires afin que votre toiture soit en bon état.

GONZAGUE 345 Dollard Tél. 723-7098
HERVE 300 St-Joseph ouest Tél. 723-3209



L'IMPRIMERIE DU GOLFE ENR.

Roland Bérubé, prop.

Distributeur des Produits 3 M

Impression de tous genres.

150 St-Germain est, tél. 723-5220
Rimouski

Même administration

Les Estampes du Golfe Enr.

Manufacturier d'estampes en caoutchouc
24, 6e rue est 150 St-Germain est
723-8823 723-5220

Réceptions de tous genres

- BANQUETS ● REPAS DE NOCES
- CONGRES ● DINERS DE GROUPES
- SOIREES SOCIALES ● REPAS APRES FUNERAILLES ● REUNIONS PROFESSIONNELLES ● EXPOSITIONS COMMERCIALES.

3 VASTES SALLES A VOTRE DISPOSITION AVEC ENTREE INDIVIDUELLE - DISCO-SON

POUR RESERVATION : **723-6712**

HOTEL HORIZON BLEU
SACRE-COEUR

B. DUPONT ENR.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Vente et location d'échafaudage

17 RUE GOULET
Rimouski-Est



Tél. jour **724-2530**

Résidence soir **723-8531**

- TUILE BLANCHE A PLAFOND 12"x12"
- PLANCHE MURALE 4' X 8'
- PREFINIS ● RIP PRESSE ● TEN-TEST
- 2"X3" et 2"X4" ETC.
- VENEER A PLANCHER

Service et livraison rapides
BENOIT DUPONT, PROP.

VOUS VOULEZ...

- QUE VOTRE COMMERCE PROGRESSE...
- QUE VOS VENTES AUGMENTENT...
- VOUS FAIRE CONNAITRE LE PLUS POSSIBLE...

ALORS, IL N'Y A PAS D'HESITATION, C'EST

Votre journal couleurs

Le RIMOUSKOIS

QUI EST LA POUR VOUS AIDER
A REALISER CE QUE VOUS VOULEZ.
VOUS N'AVEZ QU'A SIGNALER

723-2571

ET NOUS METTRONS NOTRE FORCE
A VOTRE DISPOSITION.

TÉLÉ-RIMOUSKOIS

CJBR TV 3

(Canal 13 sur câble)

Jeudi, 11 décembre

- 8:45—Maille... à partir
- 9:15—Les oraliens
- 9:30—100 tours de centour
- 9:45—En mouvement
- 10:00—La boîte à lettres
- 10:15—Minute moutoute
- 10:30—Conseil Express
- 11:00—Recettes de Juliette
- 11:30—Chez Pauline
- 12:00—Nouvelles
- 12:15—Méli Mélo
- 12:30—Les coqueluches
- 13:30—Téléjournal
- 13:35—Femmes d'aujourd'hui
- 14:30—Cinéma
- 16:00—Bobino
- 16:30—La ribouldingue
- 17:00—Bagatelle
- 18:00—J.B. recolt
- 18:30—Nouvelles
- 19:00—Politique provinciale
- 19:30—Le travail à la chaîne
- 20:00—Les grands films
- 22:30—Téléjournal
- 23:00—Boney
- 00:00—Cinéma

Vendredi, 12 décembre

- 9:15—Les oraliens
- 9:30—100 tours de centour
- 9:45—En mouvement
- 10:00—Clak
- 10:15—Au Jardin de Pierrot
- 10:30—Conseil Express
- 11:00—Recettes de Juliette
- 11:30—Les animaux chez-eux
- 12:00—Nouvelles
- 12:15—Méli Mélo
- 12:30—Les coqueluches
- 13:30—Téléjournal
- 13:35—Femmes d'aujourd'hui
- 14:30—Cinéma
- 16:00—Bobino
- 16:30—Bidule
- 17:00—Quelle famille
- 17:30—Emission pour enfants de Mattel
- 18:00—Mode en liberté
- 18:30—Nouvelles
- 19:00—Politique provinciale
- 19:30—Ranch à Willie
- 20:00—Emission du Ministère de la Fonction Publique
- 20:30—Hors-séries: La cloche Triporteur
- 21:30—Destination monde
- 22:00—La corne d'abondance
- 22:30—Téléjournal
- 23:00—Cinéma
- 00:30—Ciné-nuit

Samedi, 13 décembre

- 9:00—Sésame
- 9:30—Roquet belles oreilles

- 10:00—Vers l'aventure
- 10:30—Fifi brin d'acier
- 11:00—Gaspard et les fantômes
- 11:30—Génies en herbes
- 12:00—Père Noël
- 12:30—Football américain
- 15:00—Univers des sports: Haltérophilie
- 17:00—Lutte sur le matelas
- 18:00—Soirée canadienne
- 19:00—Les Protectors
- 19:30—Ministère de la Fonction Publique
- 20:00—Soirée du hockey: Kansas City à Montréal
- 22:30—Téléjournal
- 23:00—Cinéma: Mystère de la rose jaune
- 00:30—Ciné-nuit: Fiancailles à l'italienne

Dimanche, 14 décembre

- 9:00—Sésame
- 9:30—Contes de la rive
- 9:45—Evangile en papier
- 10:00—Le jour du Seigneur
- 11:00—Dans l'est
- 11:30—Consommateurs avertis
- 12:00—Semaine verte
- 13:00—D'hier à demain
- 14:00—Mini-fée: contes de Noël
- 14:30—Cinéma: Les miracles de Lucie
- 16:00—Gala des orphelins
- 17:00—Second regard
- 18:00—Walt Disney
- 19:00—La petite patrie
- 19:30—Les beaux dimanches: Monsieur B, Au théâtre ce soir.
- 22:30—Téléjournal
- 23:00—Ciné-club: Juliette des esprits

Lundi, 15 décembre

- 9:15—Pépinot
- 9:45—En mouvement
- 10:00—Du soleil à cinq cents
- 10:15—Au jardin de Pierrot
- 10:30—Conseil Express
- 11:00—Les recettes de Juliette
- 11:30—Noelle aux quatre vents
- 12:00—Nouvelles
- 12:15—Méli Mélo
- 12:30—Les coqueluches
- 13:30—Téléjournal
- 13:35—Femmes d'aujourd'hui
- 14:30—Cinéma: Qui
- 16:00—Bobino
- 16:30—Fanfreluche
- 17:00—Cosmos 1999
- 18:00—J.B. recolt
- 18:30—Nouvelles
- 19:00—Les Berger
- 19:30—Magazine olympique
- 20:00—Y a pas de problème
- 20:30—Avec le temps

- 21:00—Télé-sélection: Une ville fatale: Columbo
- 22:30—Téléjournal
- 23:00—Jalna
- 00:00—Joseph Balsamo

Mardi, 16 décembre

- 9:15—Chaperonnettes à pois
- 9:45—En mouvement
- 10:00—Les chiboukis
- 10:15—Minute moutoute
- 10:30—Conseil Express
- 11:00—Recette de Juliette
- 11:30—La mangeaille: Le saumon
- 12:00—Nouvelles
- 12:15—Méli Mélo
- 12:30—Les coqueluches
- 13:30—Téléjournal
- 13:35—Femmes d'aujourd'hui
- 14:30—Cinéma: Nous les Jéricho
- 16:00—Bobino
- 16:30—Nic et Pic
- 17:00—Daniel Boone
- 18:00—Film
- 18:15—Mic Mac 2-5-4
- 18:30—Nouvelles
- 19:00—Hawaii 5-0
- 20:00—La p'tite semaine

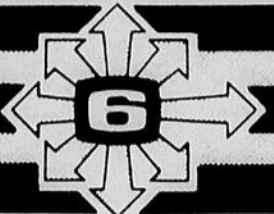


- 20:30—Symphonien
- 21:00—Rue des pignons
- 21:30—Le 60
- 22:30—Téléjournal
- 23:00—Marcus Welby
- 00:00—Vedettes en direct
- 00:30—Ciné-magazine

Mercredi, 17 décembre

- 9:15—Chaperonnette à pois
- 9:45—En mouvement
- 10:00—You hou
- 10:15—Minute moutoute
- 10:30—Conseil Express
- 11:00—Recettes de Juliette
- 11:30—Rinaldo Rinaldini
- 12:00—Nouvelles
- 12:15—Méli Mélo
- 12:30—Les coqueluches
- 13:30—Téléjournal
- 13:35—Femmes d'aujourd'hui
- 14:30—Cinéma: Dieu a choisi Paris
- 16:00—Bobino
- 16:30—Pibotine
- 17:00—Les aventures célèbres de M. Magoo
- 17:30—Père Noël
- 18:00—Contour
- 18:30—Nouvelles
- 19:00—Kojak
- 20:00—CECO
- 21:30—Une démocrate: Thérèse Casgrain
- 22:30—Téléjournal
- 23:00—Cinéma canadien: Taureau
- 00:30—Ciné-nuit: Don Camillo

CJPM-TV 6 CHICOUTIMI



Jeudi, 11 décembre

- 10:00—Fanfan Dédé
- 10:30—Pour vous mesdames
- 11:30—A votre service
- 12:00—Les nouvelles du midi
- 12:15—A la bonne heure
- 13:30—Femina

- 14:00—Cinéma
- 15:30—Pour vous mesdames
- 16:00—Joe 90
- 16:30—Patofville
- 17:00—Les tannants
- 18:00—Studio six
- 18:30—Parle Parle, Jase Jase
- 19:30—Kojak

- 20:30—Jeudi 8h30.
- 22:30—Les nouvelles T.V.A.
- 23:00—La dernière édition
- 23:05—En fin de soirée

Vendredi, 12 décembre

- 10:00—Fanfan Dédé
- 10:30—Pour vous mesdames
- 11:30—A votre service
- 12:00—Les nouvelles du midi
- 12:15—A la bonne heure
- 13:30—Femina
- 15:30—Pour vous mesdames
- 16:00—Super car
- 16:30—Patofville
- 17:00—Les tannants
- 18:00—Studio six

CBGAT 9

Radio-Canada Matane

Pour les autres heures d'antenne, consultez l'horaire de CJBR-TV.

- 11:30—Ciné-magazine
- 18:00—La question
- 18:30—Téléjournal
- 18:51—Politique provinciale

Lundi, 15 décembre

- 18:00—Ce soir
- 19:00—Tour de semaine



Jeudi, 11 décembre

- 12:00—Skippy
- 17:00—Lassie
- 17:30—Le monde en liberté
- 18:00—Ce soir
- 18:30—Actualités régionales
- 19:00—Les Berger

Vendredi, 12 décembre

- 12:00—Mini-fée
- 17:00—Kaktarie
- 18:00—Ce soir
- 18:30—Actualités régionales
- 19:00—Symphonien
- 19:30—Marcus Welby, M.D.
- 21:30—Science et réalités
- 22:00—Dossiers (la langue au Québec)

Samedi, 13 décembre

- 17:00—Bagatelle
- 18:00—Déclic
- 18:30—Téléjournal
- 18:51—Les affaires de l'Etat

Dimanche, 14 décembre

- 11:00—Concertos

Mardi, 16 décembre

- 12:00—Mon ami Ben
- 18:00—Ce soir
- 19:00—Walt Disney
- 20:30—Vedettes en direct
- 23:00—Propos et confidences (Mary Marquet)
- 00:00—Lutte de l'homme pour sa survie

Mercredi, 17 décembre

- 11:00—Concertos
- 11:30—Ciné-magazine
- 18:00—La question
- 18:30—Téléjournal



mateur vous parle. Jeudi 18:30 — L'Emission.

4

Canal 4: Télé-empette

Service de publicité qui fonctionne au moyen de carrousels de diapositives. L'entreprise Cablodistribution de l'Est Inc. invite les intéressés à lui prêter les meilleurs de leurs diapositives. Un fond sonore agrémente le tout.

2

Canal 2: Production communautaire et locale.

Les émissions, étant faites par les citoyens et l'entreprise de cablodistribution, on ne peut les programmer d'avance vu le caractère instantané de cette production. Le principal des émissions est diffusé entre 18 et 19 heures où l'on retrouve les actualités de la journée.

19:30

— Retransmissions en différé à tous les soirs des séances de la Commission d'Enquête sur le Crime Organisé (CECO).

MARDI 18:30

— M. Georges A. Bouchard de l'Office de la Protection du Consom-

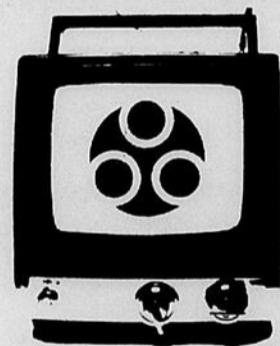
5

Canal 5: Canal de services.

Température, pression barométrique, etc. Le canal sert aussi à diffuser rapidement (téléscripteur) toutes les informations d'intérêt communautaire ex: Réunions, soirées, activités sportives et culturelles, etc... Ces services sont gratuits.

8.00 A.M.

— Etat des routes. — L'horaire détaillé à tous les jours des émissions du canal 2 entre 17h. et 18 heures.



Canal 8

RADIO-QUEBEC

Marsolais. 10:00—RReprise

Samedi, 13 décembre

- 2:00 à 6:00—Reprise du vendredi de 6h. à 10h.
- 6:00—Tourlou
- 6:30—Sur deux ou quatre pattes: Documentaire sur le monde animal
- 7:30—Ciné... plus: 'Vivre libre' Comment ne pas regarder avec un enthousiasme sans cesse renouvelé c'efilm d'aventures réalisé à partir du célèbre livre de Joy Adamson. Histoire d'amour et de tendresse un peu rugueuse entre la petite lionne Elsa et Joy, l'épouse d'un gardien d'une réserve d'animaux sauvages en Afrique. La présentation du film sera suivie d'un débat en studio. Réalisation: Jean Rousseau.

Dimanche, 14 décembre

- 2:00—Reprise du samedi de 6h. à 10h.
- 6:00—Le drame de la survie
- 6:30—Si le monde savait

Jeudi, 11 décembre

- 2:00—Reprise du mercredi de 6h à 10h.
- 6:00—Un maillon de la chaîne
- 6:30—L'Asie à notre porte
- 7:00—Les gros sous
- 7:30—Au gré de l'actualité
- 8:30—Portraits
- 10:00—Reprise

Vendredi, 12 décembre

- 2:00—Reprise du jeudi de 6h. à 10h.
- 6:00—Viens voir
- 6:30—Tout est possible
- 7:00—Mêlez-vous de vos affaires Anim.: Lise Payette



- 8:00—De concert avec vous, avec Roland Leduc
- 9:30—Divers pour l'automne, avec France Dauphin et Gil-

- 18:30—Parle Parle, Jase Jase
- 19:30—Cinéma sur demande
- 21:15—Région 62
- 21:30—Découvertes 1975-76
- 22:00—La corne d'abondance
- 22:30—Les nouvelles T.V.A.
- 23:00—La dernière édition
- 23:05—En fin de soirée

Samedi, 13 décembre

- 12:00—Thierry la Fronde
- 12:30—La famille Stone
- 13:00—Au pays des géants
- 14:00—Sur le matelas
- 15:00—Actualités
- 15:30—Samedi Sports
- 16:00—Télé Revue
- 16:30—Ciné-jeunesse
- 18:30—Soirée canadienne
- 19:30—Les grands spectacles
- 21:15—Arts et spectacles
- 21:30—A l'heure olympique
- 22:30—Nouvelles T.V.A.
- 23:00—Dernière édition
- 23:05—En fin de soirée



Tolly Savalas

Dimanche, 14 décembre

- 11:00—Rex Humbard
- 12:00—Réflexion
- 12:30—C'était l'bon temps
- 14:30—Bon dimanche
- 16:30—Au royaume des animaux
- 17:00—J'ai le goût du Québec
- 17:30—Patof raconte
- 18:00—Showbizz
- 19:00—Ciné-choix
- 22:30—Les nouvelles T.V.A.
- 23:00—La onzième heure

Lundi, 15 décembre

- 10:00—Fanfan Dédé
- 10:30—Pour vous mesdames
- 11:30—A votre service
- 12:00—Les nouvelles du midi
- 12:15—A la bonne heure
- 13:30—Femina
- 14:00—Cinéma: "La dernière chance". E.U. 1971. Drame avec Janet Margalen et Michael Cole
- 15:30—Pour vous mesdames
- 16:00—Escadrille sous-marine
- 16:30—Patofville
- 17:00—Les tannants
- 18:00—Studio 6
- 18:30—Parle Parle, Jase Jase
- 19:30—Les Berger
- 20:00—A la canadienne
- 20:30—Jeudi 8h30: "L'assaut des jeunes loups". E.U. 1970. Drame avec Rock Hudson et Silva Koscina.
- 21:30—Univers de Yoland Guérard
- 22:30—Les nouvelles T.V.A.
- 23:00—La dernière édition
- 23:05—En fin de soirée: 'Mourir d'aimer'. FR. 1970. Drame avec Annie Girardot et Bruno Pradal.

Mardi, 16 décembre

- 10:00—Fanfan Dédé
- 10:30—Pour vous mesdames
- 11:30—A votre service
- 12:00—Les nouvelles du midi
- 12:15—A la bonne heure
- 13:30—Femina
- 14:00—Cinéma
- 15:30—Pour vous mesdames
- 16:00—Fusée XL5
- 16:30—Patofville
- 17:00—Les tannants
- 18:00—Studio six
- 18:30—Parle Parle, Jase Jase
- 19:30—Hawaii 5-0
- 20:30—Symphonien
- 21:00—Les arpentés verts
- 21:30—Les incorruptibles
- 22:30—Les nouvelles T.V.A.
- 23:00—La dernière édition
- 23:05—En fin de soirée

Mercredi, 17 décembre

- 10:00—Fanfan Dédé
- 10:30—Pour vous mesdames
- 11:30—A votre service
- 12:00—Les nouvelles du midi
- 12:15—A la bonne heure
- 13:30—Femina
- 14:00—Cheval de fer
- 15:00—Mode en liberté
- 15:30—Pour vous mesdames
- 16:00—Capitaine Scarlett
- 16:30—Patofville
- 17:00—Les tannants
- 18:00—Studio six
- 18:30—Parle Parle, Jase Jase
- 19:30—Le Ranch à Willie
- 20:00—Les grandes productions
- 22:00—Qui dit vrai?
- 22:30—Les nouvelles T.V.A.
- 23:00—La dernière édition
- 23:05—En fin de soirée

Nouvelle terre... (Suite de la page 4)

ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus" (Apos. 21: 1).

Jésus aussi l'avait enseigné: "Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point" (Matt. 24: 35). Le prophète Esala aussi l'a compris de la part de l'Eternel: "Car je vais créer de nouveaux cieus et une nouvelle terre;" (Esala

65; 17; 66: 22). Le verbe "créer" veut toujours dire, "Tirer du néant" que seul Dieu peut faire.

A la fin du règne millénaire du Christ sur cette terre, la terre elle-même sera anéantié: "Le jour du Seigneur viendra comme un voleur; en ce jour, les cieus passeront avec fracas, les éléments embrasés se dissou-

dront, et la terre avec les oeuvres qu'elle renferme sera consumée" (II Pierre 3: 10). "Disparu" en Apocalypse 21 et "dissoudront" ici en Pierre veulent dire néant.

Et cela n'est pas étonnant car si Dieu peut les tirer du néant au commencement Il n'a qu'à relâcher la puissance qui retiennent toutes choses ensemble et cela sera

fait!
Seuls ceux qui font la

En parler
c'est déjà agir!
OXFAM

volonté de Dieu demeurera éternellement et habiteront sur la nouvelle terre avec Dieu. "Celui qui a le Fils a la vie; celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie". (I Jean 5: 12). Avez-vous

cette vie éternelle par Jésus-Christ. N.B. Pour toute aide spirituelle écrivez à: Foyer d'Orientation Biblique, C.P. 231, Rimouski ou téléphonez Pasteur McNutt: 723-7677. La Pensée du Jour: 724-9477.

Plans et Devis de Rimouski Enr.

Ozalids - Autopositifs - Photocopie
Impression de plans - Papier à dessin
Jacques Pouliot, prop. Tél. 724-4948
116 ouest, St-Germain, suite 114, C. P. 123, Rimouski

Télévision...

(suite de la page 8)

— La Cité de Rimouski
— La Corporation du Séminaire.

b) Le comité provisoire va maintenant s'attaquer au financement permanent de la T.V.C.

A première vue, il semble que le budget minimum de fonctionnement s'établisse à \$25,000. moyennant une aide financière d'organismes du milieu pour couvrir les frais de location d'un local, de fourniture de bureau, d'imprimerie et de matériel technique.

3°— Les expériences d'ailleurs

Afin d'être informé des expériences d'ailleurs, le comité provisoire a rencontré Jean-Pierre Guay du C.R.D. de la région de Québec qui travaille depuis trois (3) ans au développement des média communautaires de cette région.

Il faut retenir de cette rencontre que les recettes en T.V.C. n'existent pas et que les orientations et les modèles d'organisation ne s'importent pas mais dépendent du milieu dans lequel la T.V.C. s'implante et des gens qui participent à son implantation.

4°— L'Incorporation

Avec l'assistance de l'aide juridique, les démarches d'incorporation en vertu de la 3e partie de la loi des compagnies ont été complétées en octobre 1975.

Il faut donc conclure que la T.V.C. aura reçu ses titres de noblesse en février prochain, à l'occasion de son assemblée de fondation.

LE COMITE
PROVISOIRE de la
T.V.C.

REMERCIEMENTS



Les membres de la famille J. Salomon Gagné désirent remercier bien sincèrement tous leurs parents et amis, qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messe, bouquets spirituels, visites, ou soit par leur assistance aux funérailles, lors du décès de leur frere, monsieur Bernard Gagné de St-Fabien, survenu à Rimouski le 27 août dernier.

OFFREZ UN CADEAU DE CHOIX UTILE ET PRATIQUE AVEC

CASTEL

CANADIAN IMPORT



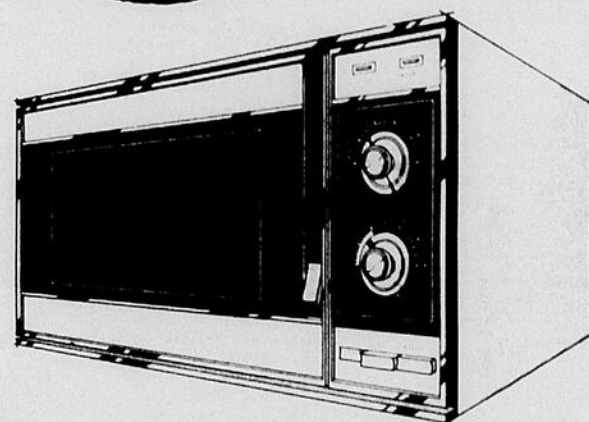
RIMOUSKI
130 est,
St-Germain
Tél. 723-5815

MONT-JOLI
Tél. 775-4633

FOUR MICRO-ONDES "BELANGER-TAPPAN"

VOICI LES AVANTAGES :

- Cuisson plus rapide
- Les micro-ondes font le travail
- Décongélation automatique
- Se nettoie en un clin d'oeil
- Plus de casseroles ni de marmites
- Les aliments sont plus nutritifs
- Il est facile d'usage
- Il se dépose sur un comptoir
- Il se déplace comme on veut
- Et le rôtissage



Coleman

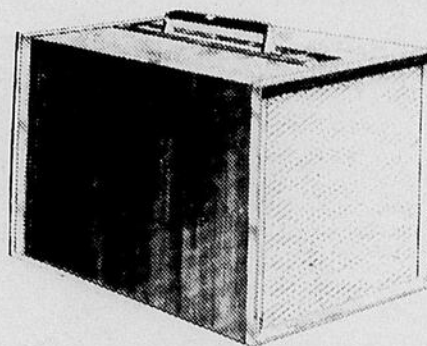
Nouveau!
**CONSOLE
HUMIDIFICATEUR**

- MARTINIQUE
- HAWAIIAN
- Plus belle apparence
- Meilleur fonctionnement
- Modèle rond moderne qui rehausse l'intérieur
- MODELES DECORATIFS
MAIS SILENCIEUX**

PURIFICATEUR D'AIR

"WHITE-RODGERS"

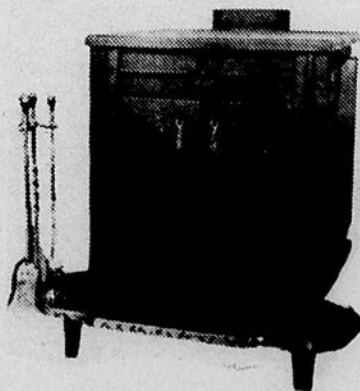
ELIMINE



- FUMEE
- FUMEE DE TABAC
- FUMEE DE CUISSON
- POLLEN
- SPORES
- PARTICULES ANIMALES
- SUIE
- PELUCHE
- ESCARBILLE
- POUSSIERE

POELE COLONIAL FABRIQUE AU QUEBEC

Le moyen décoratif et fonctionnel de réchauffer l'atmosphère du chalet ou de la salle de séjour. Construction solide tout acier, soudée à l'arc. Son pare-fumée EXCLUSIF vous permet de contempler un beau feu de bois sans les désagréments de la fumée (surtout pendant le réchauffement). Portes montées sur charnières soudées. GARANTI contre le bris et le gauchissement ou les inconvénients de la fumée. Livré avec grille à bois et pare-étincelles. Se raccorde par un tuyau standard.



FOYER "RONDO" DE LUXE FABRIQUE AU QUEBEC

Ajoute un élément de confort et de style, à prix très raisonnable, pour votre camp de chasse ou de pêche, sous-sol, chalet... Construction solide tout acier, entièrement soudée à l'arc. Doubles cloisons concentriques ajourées pour une meilleure diffusion de la chaleur, éliminant le craquement de la dilatation du métal causé par des tôles trop minces. Choix de noir, orange brûlé ou rouge. Complet avec pare-étincelles et grille à bois.



LE MAGASIN

(LA BONNE ENTENTE)

Tél. 723-6513



(Le magasin où le client est propriétaire)

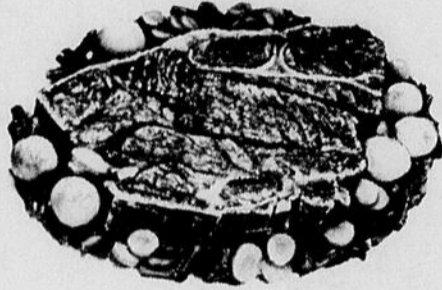
DE STE-ODILE

470 rue Tessier

Tél. 723-6513

ROTI de PALETTE

Coupe entière — Boeuf de l'Ouest
Catégorie "A" Canada



LA LIVRE

.68

ROTI COTES CROISEES

Boeuf de l'Ouest
Catég. A Canada
La livre **1.09**

ROTI PETIT OS d'épaule

Boeuf de l'Ouest
Catég. A Canada
La livre **.99**

PORC HACHE FRAIS

Idéal pour tourtière
La livre **1.29**

TOURTIERE "BILOPAGE"

16 onces **1.19**

EGG ROLL "BILOPAGE"

Boîte de 6 **.79**

PIZZA TOUTE GARNIE

Blé d'Or
Chacune **1.09**

SAUCISSE fraîche pur porc

"BILOPAGE"
La livre **.99**

TETE FROMAGEE

"COOP"
10 onces **.77**

Spécialité : COUPES FRANÇAISES
BOEUF AU QUARTIER

GRAND CHOIX DE POISSONS FRAIS, SALES ET CONGELES

COOP C'EST VOTRE AFFAIRE

OLIVES MANZANILLA L.P. Coronation 12 oz .79	CHAUDIERE BONBONS durs Lowney's 5 lbs 4.49	COCONUT Dalton 7 oz .62
DETERGENT LIQUIDE Swan (plus 1/3 gratis) 32 oz .69	PATE A DENTS Pepsodent 150 ml 1.35	LAIT EVAPORE Carnation 16 oz .33
BEURRE D'ARACHIDES crèmeux Kraft (spécial) 24 oz .89	JUS DE POMMES Rougemont 48 oz .57	NETTOYEUR M. Net 32 oz 1.19
CROUSTILLES Dulac 250 gr. .69	FEVES JAUNES COUPEES Idéal 19 oz .29	NETTOYEUR EVIER Comet 2x22 oz .88
PATES ALIMENTAIRES Catelli macaroni coupé, macaroni long, spaghetti, spaghettini 16 oz .39	CREVETTES PETITES Marvellous 4 1/4 oz .89	EAU DE JAVEL Javex 128 oz .99
PAPIER ALUMINIUM Alcan 18"x25' .89	APPRET A SALADE Miracle Whip 32 oz 1.19	ADOUCISSEUR Fleecy 128 oz 1.89
ESSUIE-TOUT Kleenex blanc, coul. asst. 2 rlx .95	OIGNONS SUCRES Heinz 12 oz .99	SACS EXTERIEURS Glad 26"x36" 10's .99
MARINADES SUCREES Co-op 24 oz .69	CORNICHONS SUCRES tranchés Heinz 24 oz .85	DETERGENT POUVRE Oxydol fml 2.29
FARINE Co-op 25 lbs 3.59	CONFITURES FRAISES pectine Vachon 64 oz 2.79	SOUPES INSTANT Cup a soup boeuf et nouilles tomates, oignons 4's .50
MARGARINE DURE Co-op lb .49	THE SALADA O.P. 120's 2.25	NOIX MELANGEES Krispy Kernels 13 oz 1.59
CHOCOLAT AUX CERISES Lowney's 24 oz 2.59	PATE A TARTES feuilletées Robin Hood 21 oz .67	

CANADA NO 1
PRODUIT DU
QUEBEC

OIGNONS



.59

5 LIVRES

Pommes rouges Grosneur 125 Colombie Britannique Canada extra de fantaisie La livre .29	Choux Bruxelles Produit Californie Canada no 1 10 onces .49
Pamplemousses roses Produit Floride 6 pour .68	Piment vert Produit Floride La livre .48

<h3>KETCHUP</h3> <p>"HEINZ" Bouteille 20 oz</p>  <h1 style="font-size: 4em;">.69</h1>	<h3>BISCUITS SODA</h3> <p>"COOP" Salé ou non salé</p> <p>Boîte 1 lb</p> <h1 style="font-size: 4em;">.59</h1>	<h3>SHORTENING</h3> <p>"DOMESTIC"</p>  <p>La livre</p> <h1 style="font-size: 4em;">.65</h1>	<h3>JUS DE LEGUMES</h3> <p>"GARDEN COCKTAIL"</p> <p>Boîte 28 oz</p> <h1 style="font-size: 4em;">.48</h1>
--	--	--	--